



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 juillet 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juillet 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 juillet 2008

**Annulation de la convention entre la SOREGIES Deux-Sèvres et la
Ville de Niort pour le raccordement du boulo-drome au réseau de
distribution publique d'énergie électrique**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M.
Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank
MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Jean-Pierre GAILLARD - M.
Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-
CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M.
Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick
DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Gaëlle MANGIN -
Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

Amaury BREUILLE donne pouvoir à Bernard JOURDAIN - Josiane METAYER donne
pouvoir à Jacques TAPIN - Delphine RENAUD-PAGE donne pouvoir à Pascal
DUFORESTEL - Anne LABBE donne pouvoir à Nathalie SEGUIN - Nicole GRAVAT donne
pouvoir à Denis THOMMEROT - Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude
SUREAU - Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Alain PIVETEAU
donne pouvoir à Christophe POIRIER - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frank
MICHEL - Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN - Elisabeth
BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juillet 2008

DELIBERATION D20080299

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**Annulation de la convention entre la SOREGIES Deux-Sèvres et
la Ville de Niort pour le raccordement du boulo-drome au réseau
de distribution publique d'énergie électrique**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le boulo-drome est un équipement de loisirs ancien, initialement alimenté en électricité par le comptage tarif vert du camping municipal mitoyen, situé en zone de compétence E.D.F.

Par délibérations en date du 22 septembre et 23 octobre 2006, la Ville de Niort a cédé à la CAN les parcelles de terrain correspondant à cet ancien camping, afin de permettre la création du Pôle Universitaire de Niort.

Afin d'alimenter à nouveau cet équipement en électricité, la Ville de Niort avait passé le 21 décembre 2007, avec la SOREGIES Deux-Sèvres, une convention destinée à réaliser un nouveau branchement. Cette dernière n'a cependant pas pu obtenir l'autorisation d'ouvrir la chaussée à cet endroit, en conséquence de quoi il convient d'annuler cette convention.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué à annuler la convention en cours.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL